

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux juin dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, RENON, GONNET Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, RICHAUD et DAUMAS.

Convocation et affichage : 13/06/2023

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 9.

OBJET : DEVIS REFECTION DE LA FACADE D'UN GITE COMMUNAL

Monsieur le Maire explique aux conseillers que la façade du gîte occupé par Mme et M. RAGOT est très dégradée et qu'il est nécessaire de la ravalier.

Deux devis ont été demandés à des entreprises qui ont l'expérience et les moyens pour faire ce type de travaux.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- choisit l'entreprise Alpes Façades pour un montant de 5 022.00 €HT, qui est le moins élevé,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 28 juin 2023,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS